

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1017 10 septembre 1947

n° 1017 10

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 septembre 1947

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro

30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour « absences fréquentes non motivées » et pour compter du 31 août 1947, le nommé Ghaleb Moussa, gardien de phare à Ambouli.